



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 11 octobre 2022

Approvisionnement en carburant

Des difficultés d'approvisionnement en carburant sont apparues depuis quelques jours en Indre-et-Loire comme sur l'ensemble du territoire national. Ce matin, plus de la moitié des stations services du département étaient touchées par une difficulté d'approvisionnement. La libération par les autorités nationales de stocks stratégiques devraient contribuer à l'amélioration de cette situation.

Ces tensions ne sont pas consécutives à une pénurie sur les stocks nationaux. Elles sont liées au blocage des dépôts approvisionnant le département en raison d'un mouvement social. Les tensions résultent aussi d'un afflux massif des usagers de la route vers les stations-services, engendrant une surconsommation qui peut contribuer à des phénomènes de pénurie.

Afin d'éviter ces phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations services, Marie Lajus, préfète d'Indre-et-Loire, a décidé, par arrêté préfectoral du 10 octobre 2022, d'interdire la vente de carburant dans tout récipient de type jerrican ou bidon jusqu'à nouvel ordre, sauf pour certaines entreprises spécialisées sur présentation d'un justificatif.

La situation est suivie très étroitement par les services de l'État. Des mesures de réquisition ne sont pas envisagées à ce stade.

La préfète appelle chacun à faire preuve de civisme et de solidarité en se limitant aux achats strictement nécessaires, pour assurer la satisfaction des besoins de tous et limiter les files d'attente à la pompe.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr